



Recuperer mes biens chez un ex-ami

Par **marc11**, le **06/08/2011** à **02:04**

Bonjour,
Ne sachant pas dans quelle catégorie classer ma question j'ai choisis général
Au cours d'un déménagement j'ai laissé quelques affaires chez un ami. J'habite aujourd'hui à 600km de son domicile.
Il m'a rendu visite en les "oubliant" et il y a 1 semaine est reparti en mauvais termes. Évidemment depuis il ne répond plus au téléphone ni aux mails/sms. j'ai fait intervenir des intermédiaires en vain.
Je n'ai donc aucune idée de ses intentions s'il c'est débarrassé de mes affaires, a l'intention de le faire ou si ce n'est pas déjà fait ou simplement volé, car étant donné la distance je ne veux pas me déplacer pour rien.
Le préjudice n'est pas énorme (~300€ à l'achat) mais cette attitude "silence radio" m'exaspère et je pense qu'il n'y a que la peur d'une éventuelle procédure pour le réveiller de son sentiment d'impunité.
Je voudrais donc savoir quel recours ai-je dans ma situation pour le contraindre à me laisser reprendre mes biens ou au moins le faire réfléchir.
merci d'avance

Par **mimi493**, le **06/08/2011** à **02:27**

Déjà, il n'y a pas de vol (c'est vous qui les avez laissés), ensuite, le problème va être de prouver qu'il a ces affaires chez lui et qu'elles sont à vous.